



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N° 07

Réunion restreinte du : 7 février 2019

A : 14h 00

Lieu : Bois Guillaume

Présidente : Mme Françoise PORTELLO.

Membres participants : Mme Marie Yvonne BEUDIN, M. Philippe GRISEL.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Féminines sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT U13 FEMININ

Poule A

Matches de rattrapage

BOUCLE DE SEINE / FUSC BOIS GUILLAUME du 8 décembre 2018 joué le 12 janvier 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

AS GOURNAY EN BRAY / O PAVILLAIS du 1^{er} décembre 2018 joué le 21 décembre 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 19 janvier 2019

FUSC BOIS GUILLAUME / FC LE TRAIT DUCLAIR

ENT.DEVILLE CAILLY / BOUCLE DE SEINE

FC OFFRANVILLE / AS GOURNAY EN BRAY

O PAVILLAIS / ENT. BOOS-YMARE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



Poule C

Match de rattrapage

ENT. CS GRAVENCHON-LA FRENAYE / SC OCTEVILLE du 8 décembre 2018 jouée le 12 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U16 FEMININ

Matches de rattrapage

Poule A

ES JANVAL / US LUNERAY du 8 décembre 2018 jouée le 12 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

ENT. SOMMERY -J3S / ES JANVAL du 15 décembre 2018 jouée le 19 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

FC ST ETIENNE DU ROUVRAY / FC ROUEN 1899 du 1er décembre 2018 jouée le 19 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CSM OISSEL / US QUEVILLY ROUEN METROPOLE du 8 décembre 2018 jouée le 19 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

FUSC BOIS GUILLAUME / CLEON CO du 15 décembre 2018 jouée le 19 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

ES DU MONT GAILLARD / BOLBEC US du 8 décembre 2018 jouées le 19 janvier 2019
SAINT ROMAIN AC / LE HAVRE CAUCRIAUVILLE du 8 décembre 2018 jouées le 19 janvier 2019
Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

ENT.LA FRENAYE-CS GRAVENCHON / ESM GONFREVILLE du 8 décembre 2018 jouée le 12 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

ENT.LA FRENAYE-CS GRAVENCHON / SC OCTEVILLE du 15 décembre 2018 jouée le 19 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Match de rattrapage

FUSC BOIS GUILLAUME / NEUVILLE AC du 24 novembre 2018 jouée le 19 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Le FUSC BOISGUILLAUME, l'US QUEVILLY ROUEN METROPOLE et l'AL DEVILLE MAROMME intégreront en 2^{ème} phase le championnat U17 Féminin du District de l'EURE dont la reprise est prévue le 02 mars 2019.
Le club de NEUVILLE se désengage de ce championnat.

CRITERIUM SENIOR FEMININ A 8

Matchs de rattrapage

Poule A

SAINT JEAN FRESQUIENNES / FC NEUFCHATEL du 9 décembre 2018 jouées le 13 janvier 2019
AC BRAY EST / JS SAINT NICOLAS ALIERMONT du 9 décembre 2018 jouées le 13 janvier 2019
AS GOURNAY EN BRAY / ES TOURVILLE SUR ARQUES du 9 décembre 2018 jouées le 13 janvier 2019
Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

CANY FC / GOURNAY SS du 28 octobre 2018 jouée le 6 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

JS SAINT LEONARD 76 / GERPONVILLE-VALMONT du 9 décembre 2018 jouées le 19 janvier 2019
US LES LOGES / AS PETIVILLE du 9 décembre 2018 jouées le 19 janvier 2019
Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

AS LA FRENAYE / YERVILLE FC
Forfait déclaré du YERVILLE FC.

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait du YERVILLE FC,
- donne match perdu par forfait à YERVILLE FC avec 0 point sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'AS LA FRENAYE sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 50 € à YERVILLE FC.

CANY FC / JS SAINT LEONARD 76 du 15 décembre 2018 jouées le 13 janvier 2019
AS LA FRENAYE / CSS MUNICIPAUX LE HAVRE du 15 décembre 2018 jouées le 13 janvier 2019
Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



COUPE SENIORS FEMININES A 8

FC NEUFCHATEL / CANY FC du 18 novembre 2018 jouée le 20 janvier 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE U16 A 8 FEMININE

1^{er} Tour du 18 novembre 2018 joué le 26 janvier 2019

AS MONTIVILLIERS / AS MADRILLET CHATEAU BLANC

ESM GONFREVILLE / SC OCTEVILLE

LE HAVRE CAUCRIAUVILLE / FC LE TRAIT DUCLAIR

OH TREFILIERIES.NEIGES / ES DU MONT GAILLARD

GRAND QUEVILLY FC / ES JANVAL

YVETOT AC / CLEON CO

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY/ CSM OISSEL

Absence sur le terrain du CSM OISSEL.

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait du CSM OISSEL,
- donne match perdu au CMS OISSEL sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY sur le score de 3 buts à 0,
- déclare le FC SAINT ETIENNE qualifié pour les 1/8^{èmes} de finale de la compétition
- inflige une amende de 60 € au CSM OISSEL.

FC ROUEN 1899 / SAINT ROMAIN AC

Absence sur le terrain du SAINT ROMAIN AC.

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait du SAINT ROMAIN AC,
- donne match perdu à SAINT ROMAIN AC sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le FC ROUEN 1899 sur le score de 3 buts à 0,
- déclare le FC ROUEN 1899 qualifié pour le 1/8^{ème} de finale de la compétition,
- inflige une amende de 60 € au SAINT ROMAIN AC.

O PAVILLAIS / BOLBEC US

Absence sur le terrain de l'US BOLBEC.

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait de l'US BOLBEC,
- donne match perdu à l'US BOLBEC sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'O PAVILLAIS sur le score de 3 buts à 0,
- déclare l'O PAVILLAIS qualifié pour le 1/8^{ème} de finale de la compétition,
- inflige une amende de 60 € à l'US BOLBEC.

ENT. LA FRENAYE-CS GRAVENCHON / GRPT CAP DE CAUX- ATHLETICAUX

La rencontre est reportée au samedi 9 février 2019.

§§§§

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfs.ff.fr/>



COUPES FEMININES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME

COUPE U16 FEMININE à 8

La Commission procède au tirage du 8ème de finale de la compétition ; les matchs programmés le samedi 23 février 2019 à 15h00 se déroulent sur le terrain du club premier donné :

AS MADRILLET CHATEAU BLANC / ENT.LA FRENAYE GRAVENCHON ou GRPT CAP DE CAUX-ATHLETICAUX
FC FEMININ ROUEN PE / O PAVILLAIS
ES JANVAL / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
US LUNERAY / LE HAVRE CAUCRIAUVILLE
US QUEVILLY ROUEN METROPOLE / AS CANTON D'ARGUEIL
FUSC BOIS GUILLAUME / FC ROUEN 1899
ES DU MONT GAILLARD / YVETOT AC
ENT.SOMMERY-J3S / ESM GONFREVILLE

Les 1/4 de finale de cette compétition se déroulera le samedi 06 avril 2019.

COUPE SENIORS FEMININE A 8

La Commission procède au tirage du 8ème de finale de la compétition ; les matchs programmés le dimanche 24 février 2019 à 14h30 se déroulent sur le terrain du club premier donné :

JS SAINT LEONARD 76 / YERVILLE FC
CANY FC / CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE
AC BRAY EST / LE HAVRE FC 2012
ES TOURVILLE SUR ARQUES / AS LE TREPORT
US DE LA PRESQU'ILE / US LES LOGES
FC LE TRAIT DUCLAIR / GOURNAY SS
JS SAINT NICOLAS ALIERMONT ou AS GOURNAY / SAINT JEAN FRESQUIENNES
US LUNERAY / AS PETIVILLE

Les 1/4 de finale de cette compétition se déroulera le dimanche 07 avril 2019.

§§§§

FESTIVAL PITCH U13 FEMININ

Les plateaux des secteurs du HAVRE 1 & 2 et ceux des secteurs de DIEPPE 1 & 2 qui n'ont pu se dérouler le 15 décembre 2018, en raison des conditions climatiques, sont reportés au samedi 02 mars 2019 à 14 heures.

§§§§

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



FUTSAL FEMININ

La finale départementale qui s'est déroulée le dimanche 03 février 2019 au Gymnase Jean Pierre Papin d'ELBEUF a vu la qualification à la Finale régionale du dimanche 10 février 2019 à BLAINVILLE SUR ORNE, des clubs ci-dessous nommés :

U13 FEMININ : LE HAVRE AC et QUEVILLY ROUEN METROPOLE

U16 FEMININ : QUEVILLY ROUEN METROPOLE et LE HAVRE AC

U18 FEMININ : LE HAVRE AC

SENIOR FEMININ : SAINT VALERY EN CAUX

Prochaine réunion plénière le jeudi 21 février 2019 à 19 H. – Antenne du HAVRE

La Présidente de la Commission,

Françoise PORTELLO

Le secrétaire de la Commission,

Philippe GRISEL